

CCQ Centre-ville – Ordre du jour  
Deuxième réunion plénière  
le lundi 14 décembre,  
à 18h30,  
en visioconférence



SOMMAIRE

**① Budget participatif avec Madame COUPRY, conseillère municipale**

**② Point Ville**

1. L'application Civisuresnes
2. La Mairie mobile
3. L'esprit de Noël à Suresnes

**③ Informations Quartier**

1. Echanges avec Madame du MESNIL, Adjointe au Maire déléguée au Commerce, aux Marchés et à l'Artisanat
2. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion
3. Signalements des membres

**④ Evolution des instances de démocratie participative**

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable
2. Groupes de travail
3. Forces et faiblesses des CCQ

Calendrier prévisionnel :

- Appel à idées : 15 décembre 2020 / 15 février 2021
- Analyse des idées par les membres des CCQ : 16 février / 16 mars 2021
- Analyse des idées par les services : 17 mars – 30 avril 2021
- Vote : 1<sup>er</sup> – 31 mai 2021
- Présentation des projets lauréats : juin 2021
- Réalisation des projets : juin / décembre 2021



Propositions à discuter en matière de communication sur l'appel à idées :

- Boîtage du formulaire chez tous les Suresnois
- Affichages dans les établissements recevant du public, au sein du patrimoine d'Hauts-de-Seine Habitat et chez les commerçants
- Articles dans le Suresnes Mag et dans le Trait d'union (journal à destination des agents de la Ville)
- Communication sur les réseaux sociaux
- Réalisation de vidéos animées
- Présence d'un photographe et de la Suresnes TV
- Urnes en carton customisées pour installer dans les équipements recevant du public et chez les commerçants volontaires
- Communication sur les stands de la Mairie mobile
- Stand ou déambulation des CCQ sur la voie publique si le contexte sanitaire le permet
- Echanges informels des membres des CCQ avec les voisins, les commerçants, les associations de parents d'élèves...

## 1. Civisuresnes

- L'application



- Application de remontées civiques mise en place en décembre 2018
- Disponible sur l'App store et Google play
- Possibilité de faire remonter exclusivement les signalements suivants :

Catégorie	Service	Sous-catégorie
Propreté /déchets	Environnement	Propreté des rues
		Propreté canine (espaces canins, sacs à déjections...)
		Dépôts sauvages de déchets
		Affichage sauvage et graffitis
		Débordement des conteneurs d'apport volontaire (verre, textile,)
		Ramassage des déchets (bacs gris et jaunes, encombrants, déchets verts)
		Féliciter
Stationnement	Police Municipale	Stationnement abusif de plus de 7 jours
		Féliciter
Voirie	Infrastructures et réseaux	Revêtement de la chaussée et des trottoirs
		Mobilier urbain supplémentaire (banc...)
		Signalisation routière (panneaux et marquage au sol)
		Lampadaires n'éclairant plus
		Feux tricolores et signalisation en panne
		Féliciter
Parcs et jardins	Infrastructures et réseaux	Elagage sur la voie publique
	Parcs et Jardins	Plantation
		Entretien des aires de jeux
		Féliciter

- **2 260 signalements depuis 2018**

**2 260 signalements** envoyés par le biais l'application depuis décembre 2018 (dont 1 067 en 2020) :

- 2 243 clôturés.
- 17 en cours de traitement par les services.

Signalement répartis selon les thématiques suivantes :

- 1 286 concernent la propreté (57%).
- 457 concernent la voirie (20%).
- 347 concernent le stationnement abusif de plus de 7 jours (15%).
- 174 concernent les parcs et jardins (8%).

Sur l'ensemble de la période, le délai de réponse moyen est de **9 jours** (8 jours si on se focalise sur la seule année 2020).

- **Un déploiement plus large**

Les membres du CCQ sont invités à :

- télécharger l'application ;
- faire remonter au service Vie des quartiers les difficultés rencontrées (dysfonctionnement technique, réponse insatisfaisante, délai trop long...) ;
- en faire la promotion.

**Un guide d'utilisation est joint à l'ordre du jour. Toutes les idées afin de faire évoluer cette application sont les bienvenues ! La création d'un groupe de travail dédié réunissant les membres des CCQ volontaires est proposée.**

## **2. La Mairie mobile**

- **164 personnes sur les 4 premières sessions**

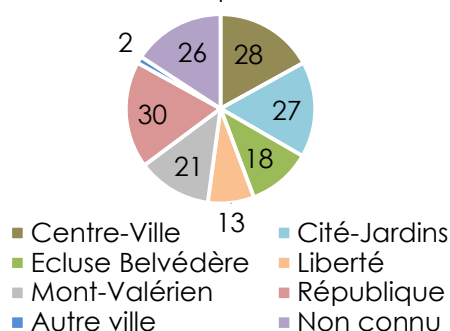


164 personnes ont été à la rencontre des élus sur les 4 sessions (sur le marché Caron les 8 et 22 novembre et sur le marché Zola les 14 et 28 novembre) :

- 74 femmes ;
- 46 hommes ;
- 45 personnes dont seul le nom de famille a été communiqué ou qui ont un prénom masculin / féminin.

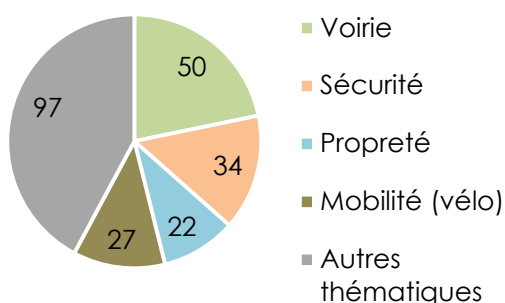
Sessions	Nombre de personnes
08/11 - marché Caron	31
14/11 - marché Zola	64
22/11 - marché Caron	34
28/11 - marché Zola	35
<b>Total</b>	<b>164</b>

Répartition des 164 requérants par quartier



- **Des questions principalement liées à l'espace public et à la sécurité**

Répartition des 230 questions par thématique



230 questions ont été posées. 50 questions concernent la voirie. 22 sont relatives à la propreté et 27 à la mobilité. 34 renvoient à un sentiment d'insécurité ou à des problématiques de circulation dangereuses et relèvent donc de la Police Municipale. 12 questions relèvent des parcs et jardins. Ces quatre thématiques représentent à elles seules 133 questions, soit 58% de l'ensemble des sollicitations.

A partir de janvier, la Mairie mobile sera déployée dans les 6 quartiers suresnois (quels emplacements pour le quartier Centre-ville, autre que le marché Zola ?).

### 3. L'esprit de Noël à Suresnes

- **Une ville illuminée**

La Ville a décidé en 2020 d'augmenter le budget dévolu aux décorations de Noël. Comme les années précédentes, les principales centralités commerciales sont illuminées. En 2020 des décorations supplémentaires sont installées :

1. sur le boulevard Henri Sellier, à l'entrée de Suresnes, et rue des Bourets dans le quartier Centre-Ville ;
2. rue du Docteur Magnan dans le quartier République devant l'école du Parc ;
3. rue des Chênes entre le square Bardin et la rue de la Liberté et au niveau du carrefour des rues Paul Bert, Claude Burgod, de la Liberté, Jacques Decour et Victor Hugo dans le quartier Liberté ;
4. avenue Gustave Stresemann dans le quartier Cité-Jardins.

Tous les motifs sont constitués de leds peu consommatrices d'énergie.

Les photos des illuminations sont disponibles sur le compte Instagram de la Ville.

- **Une ville animée**

Pendant la période de Noël et dans le strict respect des consignes sanitaires, des animations sont proposées aux Suresnois au sein des équipements culturels de la ville : bébés lecteurs et contes de Noël à la médiathèque, visites contées et ateliers carte de vœux au musée.

Des spectacles de rue et des déambulations pour petits et grands sont également prévus dans le centre-ville et dans le quartier Cité-Jardins.

Le programme complet est d'ores et déjà disponible sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/festivites-de-noel-a-suresnes/>

- **Une ville solidaire**

Vis-à-vis des commerçants :

- **Mise en place d'une plateforme click and collect** à destination des commerçants de Suresnes pour un marché de Noël numérique : <https://www.suresnes-boutiques.fr/> (les membres des CCQ sont invités à en faire la promotion !).
- Exposition photos sur 30 commerçants suresnois dans le centre-ville et autour du marché Caron (à partir de mi-décembre).

Vis-à-vis des Suresnois impactés par la crise :

Le Centre communal d'action sociale et les associations solidaires suresnoises organisent **une collecte de jouets**, du 11 au 18 décembre 2020. En cette année particulièrement éprouvante, la Ville a souhaité placer cette période de Noël sous le signe de la solidarité et du partage. Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour déposer vos cadeaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h et le samedi matin de 9h à 12h. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/noel-pour-tous-participez-a-la-collecte-de-jouets/>



## 1. Echanges avec Madame du MESNIL, Adjointe au Maire déléguée au Commerce, aux Marchés et à l'Artisanat

Madame du MESNIL échangera avec les membres du conseil de quartier au sujet des questions relatives à l'évolution du commerce de proximité au sein du quartier et de la Ville.

## 2. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion

Lors de la précédente réunion, les questions suivantes avaient été abordées :

- **Installation d'un radar de vitesse sur le quai Gallieni au droit du village anglais.** La Préfecture et le Département sont à nouveau sollicités sur le sujet.
- **Calendrier actualisé des travaux en cours à l'angle Fizeau, Desbassyns de Richemont, de Gaulle.** Cette information sera communiquée lors de la réunion.
- **Etude afin de mieux retenir les eaux de pluie et d'en faciliter l'écoulement.** Cette information sera communiquée lors de la réunion.
- **Renforcement de la signalétique rue Diderot interdisant la rue aux véhicules de plus de 19 tonnes.** Cette information sera communiquée lors de la réunion.

## 3. Signalements des membres

### **Demande d'une salle pour les réunions et activités des associations**

Des salles sont mises à la disposition des associations. Les représentants associatifs sont invités à prendre attache avec Madame CLAUDEPIERRE (service Vie associative, Vie des quartiers et Recherche de financements) au 01 41 18 19 41.

**Circulation et stationnement difficiles rue Merlin de Thionville (vers les urgences de Foch).** Voitures mal garées, souvent en double file car difficultés pour stationner. Depuis la mise en place du stationnement payant, le système qui permet aux riverains d'opter pour un abonnement annuel les incite à laisser leur véhicule plusieurs jour, voire semaines, sur place. Certains riverains bloquent même, avec des poubelles ou des motos, leur emplacement, ce qui rend très difficile de trouver une place de stationnement même lorsque l'on est riverain. Le contrôle est-il effectué par les employés de la Société de stationnement ou par la Police Municipale qui depuis cette mise en place ne passe que très rarement dans la rue ?

Le contrôle des véhicules en stationnement abusif de plus de 7 jours est effectué par le délégataire Transdev Park qui ensuite doit solliciter la Police Municipale pour la mise en fourrière des véhicules. Un rappel concernant l'attention que le délégataire doit porter aux véhicules ventouses va être fait. La Police Municipale surveille particulièrement l'évolution de cet espace, notamment à partir de la caméra installée à l'entrée de la rue.

### **Peut-on mettre en place une application en matière de tests Covid permettant de prendre un rendez-vous, ce qui permettrait d'éviter les longues files d'attente ?**

Pour rappel, afin de désengorger le laboratoire Longchamp et l'Hôpital Foch et d'assurer une meilleure gestion des dépistages, les locaux de la passerelle des arts (anciens locaux de l'école d'arts plastiques, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle) ont été gracieusement mis à la disposition du laboratoire Biogroup. Les prélèvements PCR y sont effectués depuis le jeudi 22 octobre. Le laboratoire est ouvert du lundi au samedi :

- 9h-12h : réservé aux personnes prioritaires (avec prescription médicale ou SMS de la CPAM ou professionnel de santé) ;
- 14h-17h : ouvert à tous.

Le temps d'attente étant maintenant réduit, la mise en place d'une application n'est pas d'actualité.

### Concernant le sentiment d'insécurité :

- 1. Non-respect de la priorité piétons dans la descente de l'avenue Franklin Roosevelt vers l'avenue Charles de Gaulle. Une flèche permet aux voitures de tourner à droite mais ne leur donne pas pour autant la priorité. L'indication n'est pas assez visible. Il serait plus indiqué de la remplacer par un panneau lumineux. Actuellement les voitures engagées ne s'arrêtent pas.**



L'information est transmise au service Voirie.

- 2. Rue Merlin de Thionville, vers la station du T2, les riverains se plaignent d'un manque d'éclairage et se sentent en insécurité.**

L'information est communiquée au service Voirie.

- 3. Dans quelle mesure la Police peut-elle intervenir, tard le soir (à partir de quelle heure ?) lorsque des groupes de jeunes s'installent sur la place du manège au niveau du MacDo et font du bruit ?**

1. La Police Nationale fonctionne 24h sur 24 et 7 jours sur 7. La Police Nationale est joignable, jour et nuit, **en composant le 17**.
2. La Police Municipale (joignable au 01 41 18 69 32) est présente sur la voie publique :
  - du lundi au samedi de 6h45 à 2h du matin,
  - le dimanche de 6h45 à 22h30.



Ces informations sont consultables sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/securete/polices-et-numeros-durgence/>

La Police Municipale effectue des patrouilles récurrentes dans le centre-ville. Celui-ci est doté d'un maillage important en matière de caméras de vidéoprotection qui permettent, si la situation l'exige, une intervention rapide des forces de l'ordre. Il est proposé de faire venir Madame Contrefois, la commissaire de Police Nationale de Suresnes et le responsable de la Police Municipale lors d'une prochaine réunion plénière.

Concernant la propreté :

**1. Quand est-il prévu de retirer les tôles de chantiers et de réhabiliter la maison insalubre donnant sur la rue Darracq ?**

Cette question est transmise au service Urbanisme.

**2. Comment contrôler/réglementer/interdire, sous peine d'amende, les dépôts sauvages (sacs poubelles, cartons...) ? Peut-on mettre un panneau d'interdiction et afficher les dates pour les encombrants ?**

Les objets encombrants (OE) doivent être déposés la veille au soir (avant 22h) de la collecte dédiée au droit des habitations (soit le lundi soir puisque la collecte des OE a lieu les mardis dès 7h). Le règlement de collecte et le calendrier des déchets spéciaux sont distribués dans l'ensemble des foyers en décembre.

Un dépôt sauvage est strictement interdit et passible d'une contravention de 2<sup>e</sup> classe (montant maximum de 150 €) et même de 5<sup>e</sup> classe (montant maximum de 3 000 €) si le dépôt est effectué à l'aide d'un véhicule et qu'il y a récurrence (il s'agit respectivement des articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal). Cette contravention peut être émise en cas de flagrance par les agents assermentés (à Suresnes, la Police Municipale). Dans les faits il est difficile de prendre les personnes en flagrant délit. L'affichage s'avère inefficace.

De manière générale, il est régulièrement observé des présentations d'encombrants le week-end pour une collecte le mardi. Dans la pratique, le tri des OE par les particuliers a lieu en effet le week-end et le dépôt sur voie publique également.

**Les jours de collecte des OE et de déchets végétaux (DV) vont être échangés à compter du lundi 4 janvier 2021.** Autrement-dit, la collecte des OE aura lieu le lundi (présentation le dimanche soir) et celle des DV se fera le mardi (présentation le lundi soir). Ceci pour limiter ce problème de présentation des OE le week-end et gagner ainsi 1 journée. Un article pour annoncer ce changement et faire le point sur les collectes a été publié dans le Suresnes Mag du mois de décembre.

**3. Conteneurs pour les vêtements : peut-on réfléchir à une solution plus hermétique ?**

La fermeture des conteneurs a été renforcée. Si les membres ont connaissance de conteneurs ouverts, ils sont invités à le signaler via Civisuresnes.

### 1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable

La commission s'intéressera aux actions en matière de transition écologique et se réunira une à deux fois par an. Elle coordonnera l'organisation d'ateliers thématiques ouverts à tous. Les premiers sur la pratique du vélo à Suresnes auront lieu début 2021. Il est demandé au CCQ de désigner un représentant.

**La première réunion de la commission devrait avoir lieu le jeudi 7 janvier en visioconférence.**

### 2. Groupes de travail

Il est proposé aux membres de former des groupes de travail sur les sujets qui les intéressent (commerce, urbanisme, mobilités...) et de faire des propositions à la Mairie. A titre d'exemple, le CCQ République a créé un groupe de travail sur l'implantation de la Skema, les CCQ Mont-Valérien et Cité-Jardins des groupes de travail sur le commerce. **Toutes les idées seront les bienvenues !**

### 3. Forces et faiblesses des CCQ

Pour rappel les objectifs du CCQ en 2021 sont les suivants :

- Améliorer la cadre de vie des Suresnois ;
- Faire évoluer les instances de démocratie participative.

Les membres des CCQ ont été invités à identifier les forces et faiblesses des CCQ. Il ressort des retours détaillés les éléments suivants :



La prochaine réunion plénière aura lieu courant janvier (date à définir) : .....